



Septembre 2011 - 7

Premières tendances Morbihan

recensement agricole 2010

13 600 actifs permanents

L'activité agricole morbihannaise s'appuie en 2010 et de manière permanente sur près de 13 600 personnes, soit 5 % de l'emploi total du département.

Pour les 7 600 exploitations, la SAU moyenne est de 49 ha en 2010 (33 ha en 2000).

Il reste 57 % des structures avec le statut d'exploitation individuelle (79 % en 2000).

Plus de sept exploitations sur dix ont une taille économique dite « moyenne » ou « grande » correspondant à un potentiel de production d'au moins 25 000 euros par an.

Parmi les chefs d'exploitation, 18 % ont moins de 40 ans en 2010 contre 30 % en 2000 et 47 % ont plus de 50 ans en 2010 contre 39 % en 2000.

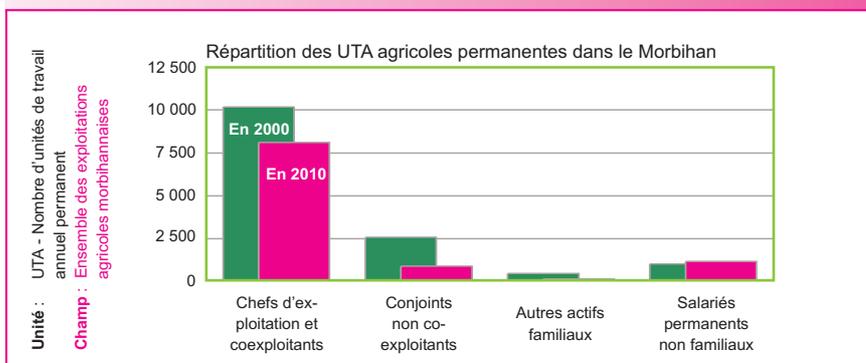
Les femmes représentent 32 % des personnes travaillant sur l'exploitation. Parmi les chefs d'exploitation ou coexploitants, 28 % sont des femmes (27 % en 2000).

Plus de 4 % des exploitations morbihannaises pratiquent l'agriculture biologique.

En 2010, l'activité agricole est encore bien présente dans le département, même si en 10 ans le Morbihan a perdu plus du tiers des exploitations agricoles. Il en reste aujourd'hui 7 600. Parallèlement, la surface agricole utilisée (SAU) s'est réduite de 4,4 %. Les exploitations en activité en 2010 produisent donc sur des surfaces beaucoup plus importantes qu'en 2000. La SAU moyenne par exploitation a progressé de 48 % (33 ha en 2000, 49 ha en 2010). Ce sont les petites exploitations qui ont le moins bien résisté. Celles de moins de 20 ha, qui représentaient 45 % des exploitations en 2000, n'en forment plus qu'un tiers en 2010. Celles de plus de 80 ha ont progressé. Elles sont passées en 10 ans, de 9 % à 21 % de l'ensemble des structures agricoles et couvrent presque la moitié de la SAU morbihannaise. Les exploitations ont dû s'adapter à l'évolu-

tion de l'agriculture en s'agrandissant et en se regroupant. Si en 2000, huit structures sur dix avaient le statut d'exploitation individuelle, il n'en reste que 57 % en 2010. En revanche, les structures sociétaires sont plus présentes, avec notamment la part des exploitations à responsabilité limitée (EARL) qui est passée de 10 % à 23 % de l'ensemble. Grâce aux nouvelles techniques agricoles et à la professionnalisation du métier d'agriculteur, la main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement des exploitations s'est réduite. En 2010, l'agriculture morbihannaise s'appuie de façon permanente, sur 13 600 personnes : 12 100 actifs familiaux et 1 500 salariés permanents. En unités de travail annuel (UTA), le travail fourni par cette main-d'œuvre est estimé à 10 400 UTA, soit une réduction de 27 % depuis 2000.

En 2010, les chefs d'exploitation et coexploitants assurent 78 % du travail agricole permanent



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010



DRAAF Bretagne
 Direction régionale de l'alimentation,
 de l'agriculture et de la forêt

Le Morbihan et les productions agricoles

- 152 700 vaches laitières (21 % du cheptel régional)
- 800 000 porcs charcutiers (17 % du cheptel régional)
- 1,8 million de m² de bâtiments de volailles de chair (35 % des m² régionaux)
- 5 millions de poules pondeuses d'œufs de consommation (27 % du cheptel régional).
- Environ 368 200 ha de SAU (22 % de la SAU régionale)
- 146 700 ha de surfaces en herbe (23 % de la surface régionale en herbe)
- 97 000 ha de maïs (22 % de la surface régionale en maïs)
- 56 300 ha de blé (19 % de la surface régionale en blé)
- 10 900 ha de légumes (23 % de la surface régionale légumière).

Champ : ensemble des exploitations agricoles du Morbihan

Une activité avicole très présente

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles morbihannaises, à dimension professionnelle, diminue de 27 %. Il en reste 5 600 en 2010 d'une taille économique dite « moyenne » ou « grande », correspondant à un potentiel de production d'au moins 25 000 euros par an. La surface couverte par ce secteur professionnel représente 94 % de la SAU départementale et chacune des exploitations dispose, en moyenne, d'une SAU de 62 ha (32 % de plus qu'en 2000).

La spécialisation la plus répandue dans le Morbihan reste la production laitière. L'orientation « bovins lait » regroupe au niveau départemental 38 % des exploitations du secteur professionnel, 44 % de la SAU et 38 % des UTA. Ces exploitations laitières occupent une main-d'œuvre essentiellement familiale, de 1,8 UTA par exploitation. Elles ont une SAU moyenne de 73 ha et détiennent 15 % du cheptel régional de vaches lai-

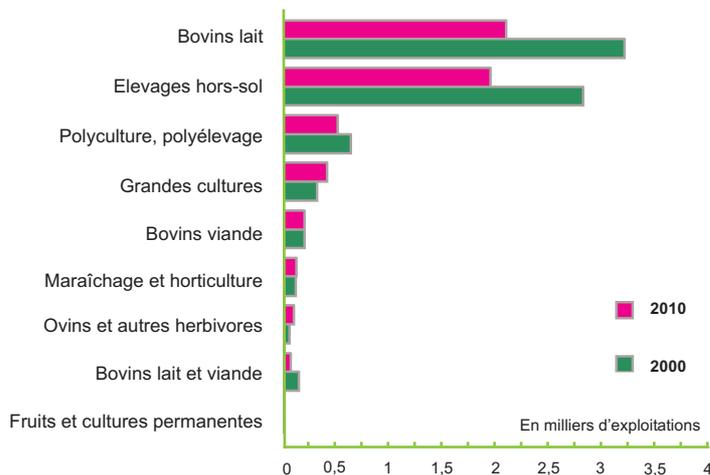
tières. Depuis 10 ans, plus du tiers des exploitations « bovins lait » ont disparu. L'orientation « bovins viande » ne concerne que 4 % des exploitations. Elle requiert moins de main d'œuvre (1,2 UTA par exploitation).

Les activités d'« élevages hors-sol » restent également très développées. Le Morbihan réunit sur son territoire plus du tiers de la surface régionale de bâtiments de volailles de chair. L'activité avicole concerne 18 % des exploitations et occupe 16 % des UTA départementales. La main-d'œuvre (1,6 UTA par exploitation) comporte une forte proportion de travail salarié. Les structures classées en élevage avicole détiennent 39 % du cheptel régional de dindes. Comparativement à la région, l'activité porcine se situe dans la moyenne, avec 11 % d'exploitations, 9 % de la SAU et 11 % des UTA (1,8 UTA par exploitation). Cette activité mobilise également de la main-d'œuvre en grande partie salariée. Les structures classées en élevage porcin détiennent 13 % du cheptel régional porcin. Depuis 10 ans, le Morbihan a perdu le tiers des exploitations avicoles mais les exploitations porcines ont mieux résisté (- 12 %).

Dans le domaine de la production végétale, les principales cultures sont plutôt orientées vers l'alimentation animale. Ainsi, lors de la campagne agricole 2009-2010, 56 % de la SAU était occupée par des cultures fourragères ou par des surfaces toujours en herbe et 35 % par des céréales. S'ajoute une spécialisation propre au département : celle des cultures légumières orientées vers la transformation qui couvrent 3 % de la SAU. L'orientation « grandes cultures » concerne 8 % des exploitations de taille moyenne ou grande et 5 % des UTA correspondantes. Les structures spécialisées dans ce domaine sont plus nombreuses qu'en 2000 (+ 28 %). Quant à la spécialisation « maraîchage et horticulture », elle ne concerne que 2 % d'exploitations mais ces activités sont exigeantes en main-d'œuvre (3 UTA en moyenne).

En 10 ans, l'orientation laitière a perdu 35 % des structures agricoles

Orientation des exploitations agricoles dans le Morbihan (OTEX)



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Agreste Bretagne : la statistique agricole - Septembre 2011- 7



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15 avenue de Cucillé
 35 047 Rennes cedex 9
 Tél. : 02 99 28 22 30
 Mél : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

- Directeur : Louis Biannic
- Directrice de la publication : Marie Dubois
- Rédactrice en chef : Françoise Potin
- Rédactrice : Muriel Filippi
- Composition : SSP et SRISE
- Impression sur papier recyclé : Média graphic
- Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 1291-1976
- © Agreste 2011